



## PROTOCOLE SANITAIRE – BALZAC – 21 FEVRIER 2021

---

**La reprise des cours en présentiel hybride s'accompagne du respect des règles sanitaires suivantes.**

**Les gestes barrière et précautions d'usage doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.** À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

- Se laver régulièrement les mains
- Respecter une distanciation sociale
- Porter le masque dans les déplacements ou quand la distanciation sociale ne peut pas être respectée
- Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique
- Se tenir à l'écart de toute personne qui tousse ou éternue
- Éviter de se toucher les yeux, le nez, la bouche
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Ne pas sortir de chez soi en cas de fièvre > ou égale à 38°C
- Consulter en cas de survenue des symptômes

### 1. Le transport

Les élèves seront pris en charge après contrôle de la température, utilisation du gel hydro alcoolique et contrôle du port du masque (pour tous).

L'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte. Si l'enfant a de la température ou n'a pas de masque, il ne sera pas accepté dans le bus.

Les bus sont lavés et désinfectés quotidiennement. Les élèves y sont en effectif réduit.

### 2. L'accueil

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après contrôle de température, nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Dans la mesure du possible, ils conviennent d'un RDV au préalable.

### 3. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Les locaux seront quotidiennement nettoyés et régulièrement désinfectés.

Systématiquement à chaque pause et régulièrement pendant les cours, une aération des locaux sera faite par l'ouverture des fenêtres.

Cette aération pourra se faire pendant les cours.

Les toilettes sont nettoyées plusieurs fois par jour.

Les matériels notamment à l'école primaire seront nettoyés et régulièrement désinfectés.

Par prudence, les créneaux de piscine sont suspendus.

#### **4. La prise de température**

Elle sera faite systématiquement au moment de la montée dans le bus ou à l'entrée au lycée.

Cette prise de température pourra être réalisée aléatoirement dans la journée.

Si un enseignant constate des signes de fièvre chez un élève, il alerte un personnel de couloir qui vérifiera la température.

En cas de température dépassant le seuil accepté ( $> 38^{\circ}$ ) :

- Soit, l'élève n'est pas autorisé à entrer dans le bus ou dans le lycée
- Soit, il est accueilli dans une zone de confinement par le personnel de santé habilité en attendant que sa famille puisse venir le chercher.

La règle s'applique à tous élèves et adultes.

#### **5. A l'arrivée le matin et pendant les pauses**

Le matin, les élèves se réunissent dans la cour (levée du drapeau) et respectent les marquages au sol.

Pas de présence dans les locaux pendant les pauses. Tous les élèves rejoignent les espaces de récréation.

#### **6. Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont proscrites.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- Au moment d'entrée dans le bus scolaire
- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- après chaque récréation
- après chaque manipulation d'objets ayant pu être touchés par d'autres
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

Du gel hydro alcoolique sera disponible dans les bus, les lieux d'entrée et de passage du lycée.

Chaque salle en sera pourvue. Pour la maternelle et l'élémentaire, du savon liquide et un distributeur seront ajoutés.

## 7. Le port du masque

Les recommandations sont les suivantes :

- **Port obligatoire du masque** dans les espaces clos et extérieurs pour les élèves du **secondaire** et leurs enseignants.
- **Port obligatoire du masque** dans les espaces clos et extérieurs pour les élèves de **l'élémentaire** et leurs enseignants.
- **Port obligatoire du masque** dans les espaces clos et extérieurs pour les enseignants de maternelle.
- **PREVOIR pour les élèves de l'élémentaire et le secondaire** : pochette avec plusieurs masques (au moins 2 en plus de celui porté par l'élève à son arrivée au lycée ou lors de la montée dans le bus).

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants ainsi qu'une pochette de rangement et/ou le nom indiqué sur les masques à usage multiple.

Les masques réutilisables seront lavés après une journée d'utilisation à 60°C. Il est cependant préférable d'opter pour des masques de type chirurgical.

Les élèves de plus de 6 ans doivent obligatoirement avoir leur masque. En cas d'oubli, ils devront en acheter un au lycée. En cas d'oubli répété, une punition pourra être posée.

## 8. Cafétéria

- Respect scrupuleux de la distanciation sociale
- Marquage au sol
- Emballage des aliments
- Port du masque obligatoire

## 9. Collège lycée

- Les élèves entreront par la porte 6 où le contrôle de température et de port du masque sera fait et par la porte 5 pour ceux qui viennent en bus
- Ils se rangeront dans la cour principale en respectant la distanciation sociale (marquage au sol) pour l'hymne et monteront dans les salles classe par classe.
- Ils entreront directement dans les salles, préalablement ouvertes, pour ne pas stationner dans les couloirs.
- En classe, la distanciation sociale sera respectée.
- Aux récréations, les collégiens descendent dans la cour principale ; les lycéens dans la cour porte 7.
- Une restauration sera accessible dans les deux espaces. L'accès et le service respecteront les règles sanitaires.
- Le soir, les collégiens descendent à 15h05 et sortent par la porte 6 ou rejoignent les bus. A 15h10, les lycéens sortent de la même manière.

## 10. Maternelle

- Les enfants auront une Lunch box individuelle marquée à leur nom.
- Les parents de maternelle sont accueillis le matin et le soir dans la cour des TPS/PS et la cour des MS/GS dans des rangs avec distanciation prévus à cet effet et sous réserve de port du masque et d'absence de température. En cas de température ils seront invités par précaution à rejoindre leur domicile avec leur(s) enfant(s).
- Un apprentissage spécifique des mesures sanitaires est prévu.
- Les classes de MS et de GS seront scindées en 2 groupes indépendants qui évolueront dans des espaces différents (temps de classe et temps de récréation). Dans les espaces clos, la distanciation physique sera appliquée ainsi que lors des déplacements pour toutes les classes.

## 11. Élémentaire

- Les salles de classe sont équipées de tables individuelles pour chaque élève et espacées entre elles. La distanciation physique sera respectée lors des divers déplacements.
- Les parents doivent doter l'enfant d'une pochette plastique zippée au nom de l'élève avec masque – gel – spray. Ceux qui souhaitent que l'enfant porte une visière en plus du masque le peuvent. Dans ces cas-là, il faudra que ces objets soient marqués au nom de l'enfant.
- Les enfants auront une Lunch box individuelle marquée à leur nom.
- Un apprentissage spécifique des mesures sanitaires est prévu.

## 12. En cas de contamination

- **Information :**
  - Les élèves d'une classe ou d'un groupe, leur famille et les enseignants concernés sont informés si un cas d'élève ou de personnel est **Covid positif**.
- **Isolement et PCR**
  - Un **cas suspect** mais qui s'avère non atteint de la COVID est autorisé à revenir en classe.
  - Un **cas contact avéré** (personne ayant été en contact direct et prolongé avec un membre de son entourage affecté) est en isolement 14 jours et ne rentre qu'après un PCR négatif. Le PCR doit être réalisé à compter du 10<sup>ème</sup> jour d'isolement. Le retour se fait au quinzième jour.
  - La même règle est appliquée à un **cas Covid positif**.
  - Les précautions s'appliquent aux fratries.
  - En cas d'absence de plus de 3 jours hors cas contact et hors cas Covid, il sera demandé un certificat médical au retour de l'élève.
  - Dans certains cas (notamment s'il y a eu risque de contact avéré et prolongé avec une personne positive au sein de la classe), une classe pourra être fermée quelques jours par précaution. Il y aurait alors cours en distanciel pour l'ensemble des élèves.
- **Continuité pédagogique**
  - Pour les élèves du **secondaire et de l'élémentaire** : en cas d'absence prolongée et justifiée, la continuité pédagogique est assurée. L'élève reste à domicile et suit les cours sur Zoom en fonction de son emploi du temps.
  - Pour la **maternelle**, la continuité pédagogique est du ressort du professeur sous l'autorité de la directrice.
    - Récupération de la totalité des effets scolaires par un membre de la famille
    - Publication des leçons et activités autres que celles des manuels sur ENT One

Les familles veilleront à nous avvertir le plus rapidement possible de tout cas suspect ou avéré.

## Procédures :



**Cas contact = élève ayant été en contact direct et prolongé avec un membre de son entourage affecté**

1. Se confiner chez soi
2. Contacter le médecin traitant
3. Prévenir le lycée
4. Envoyer test positif de la personne contaminée au lycée pour valider l'absence
5. Retour après 14 jours et après production d'un test PCR négatif de l'élève (envoyé à l'établissement)
6. Validation du retour par le médecin scolaire



**Cas confirmé = élève testé positif au COVID**

1. Se confiner chez soi
2. Contacter le médecin traitant
3. Prévenir le lycée
4. Faire le test PCR
5. Envoyer test positif au lycée pour valider l'absence
6. Retour après 14 jours et après production d'un test PCR négatif de l'élève (envoyé à l'établissement)
7. Validation du retour après consultation du médecin scolaire

Téléphone lycée : 25 37 93 58 / 25 37 93 59 / 25 37 93 61 / 25 37 93 62

**L'école s'engage à assurer la mise en œuvre intégrale de ce protocole en s'appuyant sur une équipe formée et rigoureuse.**

Le proviseur